



FGM CFDT

- DUBIGEON : La C.F.D.T. a consulté les grévistes 1
- Cycles PEUGEOT : Drôles de Chevaliers ! 2
- CIT-ALCATEL : Plusieurs mois de lutte 3
- La C.F.D.T. progresse aux élections 3
- Face aux mesures racistes du gouvernement 4

DUBIGEON : FAIRE LE POINT

Depuis 8 semaines, les camarades de DUBIGEON mènent une grève pour obtenir la garantie de l'emploi et la négociation de leurs revendications.

Depuis 8 semaines, la direction bloque toute négociation, tente des diversions et des provocations.

Engagée dans une action qui concerne également toute la branche navale, la section C.F.D.T. a jugé nécessaire de faire le point, avec les travailleurs, de l'action en cours. Il s'agissait de mesurer exactement la capacité d'action et de résistance des travailleurs pour poursuivre ce conflit sous sa forme actuelle.

Cette nécessité de faire le point sur la poursuite du conflit dans sa forme actuelle, s'appuyait sur l'analyse de différents éléments :

1) Un patronat, décidé à tout pour briser la combativité des travailleurs et de leurs organisations syndicales, qui se refuse à ouvrir la moindre discussion, qui traite ce conflit avec le plus profond mépris, appuyé dans cette politique par le trust Alsthom - Atlantique, actionnaire de DUBIGEON, appuyé aussi par la Chambre Syndicale Patronale de la Construction et de la Réparation Navale. Avec également une menace précise de dépôt de bilan.

2) L'enjeu de cette lutte ne porte pas seulement sur les salaires, les pointeuses, mais surtout sur la garantie de l'emploi et l'avenir de la Construction Navale. Sur ce problème capital, la C.F.D.T. est consciente qu'il ne peut être détaché du contexte national de la restructuration de la navale par le gouvernement et le patronat. Pour la C.F.D.T., il ne s'agit pas de jouer l'avenir d'un chantier contre celui d'un

autre, ce qui reviendrait à opposer les travailleurs entre eux, mais plutôt à remplir les conditions d'un rapport de force à l'échelle de la Construction Navale Française. Or, malgré une volonté de lancer l'action dans les autres chantiers pour soutenir DUBIGEON, il faut bien avouer qu'on est loin du compte, principalement dans des chantiers comme LA CIOTAT, et LA SEYNE où la C.G.T. est ultra majoritaire et où rien de conséquent n'a été fait. A LA CIOTAT, la section C.G.T. a même refusé la proposition C.F.D.T. d'un tract commun pour la journée nationale d'action du 20 octobre de la branche navale pour soutenir DUBIGEON et obliger le patronat de la navale à négocier sur les garanties d'emploi.

Dans ce cadre, DUBIGEON NANTES seul, ne peut faire céder le patronat sur

l'ensemble des problèmes de la Navale.

3) L'engagement dans l'action d'un maximum de travailleurs de toutes catégories n'est pas réalisé. Des attitudes sectaires au départ de l'action ont coupé les mensuels des horaires. Il a fallu un travail intense de notre section pendant 4 semaines pour amener les mensuels à comprendre le sens de la lutte engagée et sinon à la soutenir, au moins à rester opposés aux appels patronaux pour constituer une force anti-gréviste. C'est ainsi, grâce au travail intense et persévérant de la section C.F.D.T. que les tentatives de provocation de la direction et du « comité des jaunes » ont échoué.

Il faut dire honnêtement que la masse des 2 400 travailleurs n'était pas engagée activement dans le conflit. C'est un fait qu'on ne peut ignorer quand on est une organisation responsable.

(Suite page 3)





CYCLES PEUGEOT (FRANCHE-COMTE)

Curieux « Chevaliers » Véritables Sbires !

Aux cycles PEUGEOT à Beaulieu Mandeure (près de l'usine mère de Sochaux), 6 000 travailleurs fabriquent des cycles, mais aussi des pièces pour l'automobile.

En mars-avril 1976, un conflit dur, avec occupation, avait duré 9 semaines et s'était heurté à l'intransigeance et à l'engagement physique de la direction (organisation des contre-manifestations, porte à porte...). Les revendications déposées n'avaient pas abouti pour la plupart, mais la direction avait tout de même « eu chaud »... et son image de marque en avait « pris un coup » alors que les organisations syndicales avaient fait la preuve de leur force, de leur attitude responsable...

Alors, la direction s'est engagée dans un vaste processus de répression pour briser les organisations syndicales C.F.D.T. et C.G.T. et la combativité ouvrière. Première phase : procédure de licenciement à l'encontre de 45 militants actifs pendant le conflit. Finalement l'inspecteur du travail accepte deux de ces licenciements : un relatif échec pour la direction.

Puis c'est le développement de toute une campagne idéologique en direction des cadres d'abord, de l'ensemble des travailleurs ensuite. « On » essaie d'implanter la C.F.D.T., puis F.O. dans le 1^{er} collège alors que la C.G.C. collabore avec la direction dans les autres collèges. Toute cette action ne se traduit guère par des résultats mais la direction ne renonce pas : elle va trouver des alliés.

dre « au jeu », indignés de tels propos. Et puis, pour les délégués pour lesquels il est difficile de trouver matière à calomnie, d'autres moyens sont employés pour les éliminer (par exemple : des commandes de matériel - pour plusieurs millions d'anciens francs - à leur domicile avec utilisation de faux en écritures).

Un premier procès

Mais voilà : quelques diffuseurs de ces tracts se « sont fait pincer ». Comme par hasard, certains appartiennent aux cellules du S.A.C. et d'autres au R.P.R. (ou peut-être à la fois au S.A.C. et au R.P.R.) ! L'un des « responsables » ne serait-il pas aussi la personne chargée d'implanter les sections R.P.R. dans les entreprises, comme le prétendent certains ?

L'affaire est en tout cas gênante pour la direction des Cycles Peugeot et pour certains milieux de la majorité. Encore faudrait-il vraiment savoir quelle est la personne qui orchestre toute cette campagne (la même qui est mise en œuvre à FRAMATOME par exemple et dans d'autres entreprises). Quel est le rôle exact d'officine d'intérim, telles NOTA et CITER pour fournir les hommes de main (aujourd'hui diffuseurs de tracts, demain membres des commandos de choc qui attaqueront les grévistes...).

Le tribunal d'instance a condamné quelques exécutants à des dommages et intérêts envers les organisations syndicales diffamées : C'est déjà un bon résultat. Mais au-delà, la vigilance s'impose pour que de tels faits ne se reproduisent pas ici ou ailleurs, en mobilisant massivement les travailleurs contre de telles méthodes.

LES CHEVALIERS DU PAILLASSEON



BREF

- Nouvelles progressions de la C.F.D.T. dans le groupe RENAULT :
 - A RENAULT Sandouville (Seine-Maritime), aux élections des délégués du personnel (11 504 inscrits), la C.F.D.T. progresse de 1,42 % et gagne 1 siège au détriment de la C.G.T.

— A LA FRANCAISE DE MÉCANIQUE (DOUVRIN/Pas-de-Calais)
Dans cette filiale de RENAULT et de PEUGEOT, la C.F.D.T. devient majoritaire. Cette progression s'explique par le travail intensif des militants C.F.D.T. de cette entreprise. Rappelons à ce sujet l'action menée par la section C.F.D.T. lors du conflit de début 1977, action qui s'était heurtée à l'intransigeance de la direction et à certaines difficultés unitaires avec la C.G.T.

Aux élections du Comité d'Entreprise, la C.F.D.T. progresse de 17,76 % et remporte 5 sièges sur 9 (C.G.T. 2, F.O. 1, C.G.C. 1).

Aux élections des Délégués du Personnel (3 939 inscrits), la section C.F.D.T. recueille 52,89 % dans le 1^{er} collège (7 sièges et + 8 %) et l'ensemble des 3 sièges du second collège (331 voix sur 593).

- La C.F.D.T. progresse après les luttes pour l'emploi :
 - A la SICCNA (St-Malo).

Après la longue lutte pour l'emploi qui a permis le sauvetage de cette entreprise et la reprise du personnel licencié, la C.F.D.T. enregistre cette année une nette progression par rapport à 1974 (dernières élections avant le conflit).

En Délégués du Personnel, la C.F.D.T. progresse de 3,1 % (32,6 % des voix, tous collèges réunis). En C.E., la C.F.D.T. progresse de 15,1 % (34,7 % tous collèges réunis). Dans le second collège, les candidats C.F.D.T. avaient recueilli 17,2 % des voix en 1974, ils ont recueilli 52,5 % cette année.

— Chez GRIFFET (Marseille). La C.F.D.T. s'est implantée dans cette entreprise au cours du conflit qui a permis le redémarrage de l'entreprise.

Aux élections D.P., la C.F.D.T. a deux élus (4 à la C.G.T.) dans le 1^{er} collège. Toujours dans le 1^{er} collège, aux élections du C.E., la C.F.D.T. a 3 élus (3 à la C.G.T.).

- A la S.M.S.M. (ex. TITAN-CODER Marseille).

La C.F.D.T. progresse également dans cette entreprise maintenue grâce à la lutte.

Au Comité d'Entreprise, la C.F.D.T. progresse de 2 % et obtient 6 sièges (6 à la C.G.T., 1 à la C.G.C.).

En D.P., la C.F.D.T. progresse de 6,5 % et obtient 7 sièges (11 à la C.G.T.).

(Suite de la première page)

Une analyse clairvoyante et responsable

C'est sur la base de cette analyse que la section C.F.D.T. avec l'appui du syndicat métal et de la F.G.M. a décidé de faire le point de l'action afin d'examiner l'état des forces des travailleurs et savoir s'il n'était pas nécessaire de réorienter l'action sous d'autres formes.

Pour la C.F.D.T. il était nécessaire pour continuer l'action d'avoir l'approbation de la majorité des travailleurs engagés dans la lutte.

Pour la section C.F.D.T. de DUBIGEON il s'agissait essentiellement de faire preuve d'honnêteté et de responsabilité et de démocratie.

Cette consultation des travailleurs qui excluait tous les jaunes et les non participants à la grève s'est déroulée sous la responsabilité de la C.F.D.T., la C.G.T., ayant refusé ce vote ? Il s'est déroulé le mercredi 2 novembre : parmi les 1 000 participants environ au meeting, 300 n'ont pas voté, suivant ainsi les consignes de la C.G.T.. Sur 710 votants, il y en avait 547 pour la reprise du travail et la modification des formes de l'action et 163 pour la poursuite de l'action sous la forme actuelle.

Pour la section C.F.D.T. ce vote est une indication claire qu'il est

nécessaire de donner à l'action en cours une autre orientation.

Maintenant, la section et les militants C.F.D.T. vont essayer, par la discussion, d'amener une position commune des deux organisations afin de préserver la potentiel d'action des travailleurs.

Pour la C.F.D.T., il ne peut être question de s'engager dans une action minoritaire suicidaire. C'est l'avenir du syndicalisme et de la lutte ouvrière qui est en jeu à DUBIGEON. La C.F.D.T. qui est devenue majoritaire grâce à sa combativité dans cette entreprise a toujours su se montrer clairvoyante, elle le montre encore aujourd'hui même.

La section et les adhérents C.F.D.T. savent que l'action doit continuer chez DUBIGEON, sous des formes correspondant au souhait des travailleurs. Leur combat ne doit pas être isolé. Les problèmes de la branche Navale doivent être discutés nationalement au cours d'une réunion tripartite exigée par la F.G.M.-C.F.D.T. Cela suppose une mobilisation dans l'ensemble des chantiers de la Navale en lien avec tous les métallos des autres branches victimes des restructurations industrielles.

La F.G.M.-C.F.D.T. fera tout pour qu'une action unitaire se développe dans la métallurgie et elle a fait des propositions en ce sens à la F.T.M. - C.G.T.

CIT-ALCATEL (Groupe C.G.E.-ANNECY) Plusieurs mois de débrayages

70 travailleurs de l'usine CIT-ALCATEL d'ANNECY (550 travailleurs) mènent une action depuis fin mai 1977, avec la C.F.D.T.

Les revendications portent essentiellement sur les salaires : en effet, les salariés ont subi, à la fin de l'année 1975, une réduction d'horaires non compensé de 3 heures (soit 9,3 % de perte de salaire). A cette situation, se sont ajoutés les effets du plan d'austérité (blockage sur les salaires).

Il est à noter que l'action a démarré dans les deux seuls services « à faire poste » (3x8 et 2x8) avant de gagner les autres services aux salaires les plus faibles. Cette lutte se traduit par des débrayages sectoriels (en moyenne 2 h 30 par semaine), service par service, avec des défilés dans l'usine...

Les ouvriers qui travaillent en équipes (2x8) sur les machines à commandes numériques ont refusé de contin-

uer les 2x8 pendant le conflit. Ils travaillent dorénavant à la journée, malgré la perte de leur prime « de poste ». Ceci a conduit à un gonflement des effectifs « à la journée » avec, par exemple, deux personnes au même poste de travail. La direction a dû rechercher des solutions provisoires, avec l'accord des intéressés, dont certains sont mutés dans d'autres services où ils popularisent le conflit.

La direction se refuse toujours à négocier sur les revendications initiales, se contentant de proposer des augmentations individuelles pour diviser les grévistes.

Pourtant, la satisfaction des revendications déposées (200 F d'augmentation, salaire minimum à 2 300 F) laisserait encore les salaires de la CIT-ALCATEL en deçà de la moyenne des salaires de la métallurgie annecienne !

L'emploi et les mesures racistes du gouvernement

Dans un premier temps, sur proposition du Secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels (STOLERU), le gouvernement avait envisagé d'interrompre toute immigration familiale, de ne plus délivrer aucune carte de travail pour les immigrés, d'étendre le « bénéfice » du million d'A.F. à l'ensemble des travailleurs immigrés afin que ceux-ci quittent massivement notre pays...

Les membres du gouvernement en général, Beullac et Stoléru en particulier, n'avaient rien trouvé de mieux que ces mesures racistes pour réduire artificiellement le nombre de chômeurs en France, un nombre de chômeurs qui ne fait que s'accroître et qui devient « gênant » à l'approche des échéances électorales. Ajoutons à ces mesures les radiations abusives de nombreux chômeurs sur les listes des demandeurs d'emplois et nous pouvons nous rendre compte que le seul objectif du gouvernement consiste à faire croire que le nombre de chômeurs est en régression. Alors qu'en réalité...

Seulement Stoléru a été empêché de mettre en application l'ensemble des mesures initialement prévues. Celles-ci avaient en effet soulevé une vague d'indignation au niveau national et de nombreuses protestations internationales : Stoléru a dû par exemple aller s'expliquer sur ses intentions dans les pays d'Afrique du Nord...

En France, la C.F.D.T., la C.G.T., la F.E.N., le M.R.A.P. ont organisé la riposte face à ces mesures. Pour notre organisation, il était essentiel de lutter contre le racisme sous toutes ses formes plus ou moins latentes et de

construire une solidarité active entre travailleurs français et immigrés, victimes au même niveau de la crise, subissant les mêmes conséquences d'une politique sociale et économique néfaste, menacés pareillement dans leur emploi, leur pouvoir d'achat, leurs conditions de travail, leurs libertés. Etant bien évident que les travailleurs immigrés sont les premiers visés par le pouvoir d'achat et le patronat : Ce sont eux qui sont les premiers licenciés, comme par exemple dans la sidérurgie, ce sont eux qui ont les plus bas salaires, les plus mauvaises conditions de travail... Et encore voudrait-on qu'ils se taisent ou qu'ils servent d'éléments diviseurs en sein de la classe ouvrière.

Le 21 octobre, le Conseil d'Etat a déclaré anticonstitutionnelle la décision de Stoléru d'interrompre l'immigration familiale. Notre action n'aura pas été vain ! Toutefois cette action ne doit pas se relâcher et nous devons continuer à mobiliser l'ensemble des travailleurs, français et immigrés, contre l'ensemble des mesures racistes prises par le gouvernement. En effet, Stoléru persiste dans ses intentions et a déjà déclaré qu'il entendait maintenir l'interdiction d'occuper un emploi pour les membres de la famille d'un travailleur immigré. Ainsi tel ouvrier marocain yougoslave ou camerounais pourra tout de même faire venir sa femme en France mais à condition qu'elle ne cherche pas de travail. Tant pis si ce travailleur est payé au SMIC (ce qui est souvent le cas) ; il devra éléver sa famille avec un seul salaire...

France, terre d'accueil ? Oui lorsque cela permet au patronat, comme



il l'a fait pendant les années de forte croissance, de faire venir de nombreux travailleurs immigrés pour les exploiter au maximum et faire « baisser les prix » sur le marché du travail.

Mais maintenant, le même patronat avec l'aide du gouvernement rejette ces travailleurs immigrés et leurs familles : ils ont « eu le droit » de participer à la croissance du pays, ils n'ont pas accès aux fruits de cette croissance ! Et pour la plupart, on s'est bien gardé de leur donner la moindre formation générale ou professionnelle afin d'éviter qu'ils accèdent à d'autres postes que ceux d'O.S. ou qu'ils puissent repartir avec un bagage technique dans leur pays d'origine, souvent en voie de développement.

Attachons-nous à persuader l'ensemble des métallos qu'il est de leur intérêt collectif de combattre ces mesures gouvernementales afin qu'ils ne céderont pas aux tentations d'un certain racisme entretenu par le pouvoir. Ce n'est pas en renvoyant les travailleurs immigrés dans leur pays que sera résolu le problème de l'emploi, mais par contre ces mesures s'inscrivent bien dans la logique du pouvoir qui consiste à diviser la classe ouvrière : frapper les plus faibles d'abord, et faire « passer la pilule » auprès d'une opinion publique manipulée par les grands moyens d'information qui véhiculent cette idéologie, cette démarche politique.

C'est à nous de faire en sorte que les travailleurs ne tombent pas dans le piège : pour l'emploi, travailleurs français et immigrés doivent lutter ensemble.

• BULLETIN DU MILITANT F.G.M.-C.F.D.T.

• Rédaction, diffusion, administration :

5, rue Mayran - 75009 PARIS.
Tél. 247.74.00.

• Le directeur de la publication :

Albert MERCIER.

• Composition et impression :

Est-Imprimerie, 30, rue Mazelle -
57000 METZ.

• Abonnement : 78 F par an.

Les abonnements sont effectués groupés par la Section Syndicale ou le Syndicat à l'aide des formulaires B.M.

• Pour tout changement d'adresse, nous faire parvenir une bande d'envoi récente et 2 F en timbres.

• C.P.P.A.P. N° 636 D 73.